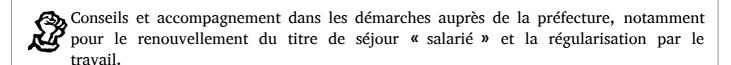
## Ouverture d'une permanence syndicale pour les travailleurs étrangers, avec ou sans papiers!



L'Union Syndicale Solidaires 49 a décidé de mettre en place une permanence de soutien aux salariés étrangers du Maine-et-Loire, afin de les accompagner et lutter pour leurs droits, face à la préfecture ou à leurs employeurs. Les travailleurs sans papiers notamment constituent une main d'œuvre précaire qui subit des abus inacceptables de la part des patrons. Pourtant, les salariés étrangers, avec ou sans papiers, ont les mêmes droits que les autres travailleurs !

Animée par des syndicalistes de Solidaires, cette permanence se donne plusieurs objectifs :



Information et accompagnement dans les démarches pour faire respecter les droits fondamentaux des travailleurs : droit au compte bancaire, Aide Médicale d'État (AME)...

Faire respecter le Code du travail : le syndicat peut agir pour faire respecter les droits dans l'entreprise: demander les feuilles de paie au patron, réclamer les salaires et les heures supplémentaires non versées, faire respecter les jours de carences pour les intérimaires, faire respecter le droit syndical et le droit de grève...

Une permanence fiscale annuelle assurée par des agents des Finances Publiques, afin d'aider les sans papiers à remplir leur déclaration de revenus, même s'ils travaillent peu ou « au noir », même s'ils sont au chômage. En faisant cette déclaration aux Impôts, ils reçoivent un avis d'imposition qui constituera une preuve importante pour leur dossier de régularisation.

Les frontières et les origines ne doivent pas être des obstacles à la solidarité et à l'unité entre les salariés !

Prolétaires de tous les pays, unissons nous !



**CONTACT**: 02 41 43 19 07 / 06 73 01 30 35

solidaires.49@wanadoo.fr

Permanence tous les mardis de 17h à 20h au local Solidaires 49, Bourse du travail, Place Imbach Angers